

ECOGARDE TERRE - MER – AVANT ET POST SAISON 2023

Contexte

Dans le cadre de sa mission de préservation du patrimoine naturel, paysager et culturel et de maîtrise des usages, le Parc national des Calanques met en place, à terre et en mer, un dispositif saisonnier d'écogardes chargés de l'information et de la sensibilisation des visiteurs locaux et touristiques. Ce dispositif, coordonné au niveau du siège, est intégré aux unités territoriales.

Rattachement hiérarchique

Responsable de la délégation à l'action territoriale, avec la collaboration de la coordinatrice du dispositif saisonnier, ainsi que des 2 chefs d'équipe et de leurs adjoints, qui assurent une autorité fonctionnelle sur les agents du dispositif.

Missions

- Réaliser en binôme des patrouilles à terre (à pied et à vélo) dans le Parc national des Calanques, ainsi que des points d'information et d'animation (diffusion de documentations, utilisation d'outils pédagogiques) ;
- Réaliser en binôme des patrouilles en mer pour les écogardes ayant le permis côtier ;
- Informer/sensibiliser les visiteurs sur le Parc national, son patrimoine naturel, culturel et paysager exceptionnel, sur sa fragilité et sa protection ;
- Informer les visiteurs sur les règles de bonne conduite, les précautions d'usage et la réglementation ;
- Informer/sensibiliser les visiteurs sur le risque d'incendie en espace naturel ;
- Participer à la maîtrise de la fréquentation lorsqu'elle est nécessaire et à la conciliation des usages ;
- Renseigner et orienter le public ;
- Assurer des observations de surveillance et la récolte de données de terrain (fréquentation, infractions, données naturalistes) ;
- Préparer et tenir des stands d'information ou d'animation lors d'événements divers ;
- Assurer des missions d'éducation à l'environnement (animations dans les quartiers, accueil de groupes, etc.)
- Distribuer les plaquettes du Parc national dans les structures du territoire recevant un public touristique ;
- Informer et sensibiliser ces structures ;
- Participer à la formation de terrain des écovolontaires (volontaires en service civique) et écogardes d'été (sous l'autorité des chefs d'équipe) ;
- Assurer une mise à jour des fichiers de données et rédiger des compte-rendus d'animation ;
- Participer ponctuellement à des missions de terrain en lien avec les gardes-moniteurs si cela est nécessaire.

Profil

- 21 ans minimum
- Bac +3 et plus
- Formation en environnement et idéalement en animation,
- Expérience en éducation à l'environnement souhaitée
- Bonne capacité relationnelle et de communication
- Sens de la présentation, de la discipline et du travail en équipe
- Capacité d'adaptation et prises d'initiatives
- Connaissance du territoire et des enjeux du Parc national et de ses patrimoines naturels et culturels
- Connaissances naturalistes appréciées
- Pratique et goût pour la randonnée en moyenne montagne
- Capacité de travail en extérieur, à la chaleur, et bonne condition physique
- Capacité à utiliser les logiciels Word et Excel
- Pratique d'une langue étrangère souhaitée
- **Permis de conduire fortement souhaité** (permis B)

- **Permis côtier nécessaire** pour les écogardes terre **et** mer (quelques écogardes peuvent réaliser des patrouilles terre uniquement)

Conditions de travail

Mise à disposition d'un véhicule de location par équipe et d'une embarcation pour les patrouilles mer.
Port obligatoire de la tenue fournie par le Parc national des Calanques.
Pause méridienne prise sur le terrain.

Contrat

- Contrat saisonnier à temps complet de 5,5 mois du 17 avril au 30 septembre 2023 et 2 contrats de 4,5 mois du 17 avril au 31 août 2023.
- Temps de travail : 35 heures sur 5 jours (7h/jour) ou 4 jours (8h45/jour), selon les périodes (4 jours en juillet/août) – Travail en semaine et les week-ends et jours fériés.
- Congés : Congés payés + dimanches et jours fériés compensés (payés et récupérés).
- Salaire : SMIC + tickets restaurant.
- Lieu d'embauche : 2 secteurs possibles : Marseille (Bonneveine) - La Ciotat (centre-ville/Vieux-Port).

Modalités de dépôt des candidatures

Adresser une lettre de motivation, accompagnée d'un curriculum vitae, **le 31 janvier 2023** au plus tard à :
Madame la Directrice du Parc national des Calanques
A l'attention de Mme Chrystel WITZ
141, avenue du Prado - Bâtiment A
13008 Marseille

ou par courriel à l'adresse suivante : contact@calanques-parcnational.fr

Les entretiens auront lieu de mi-février à mi-mars.

Seuls les candidats retenus pour un entretien seront contactés.

Tous les candidats qui auront postulé recevront une réponse à la fin de la procédure (fin mars).